

Guider les élèves sur la voie du succès

Le rôle croissant des conseillers et conseillères en orientation

Les conseillers et conseillères en orientation sont une composante essentielle du personnel des écoles secondaires de l'Ontario, et presque toutes les écoles ont déclaré avoir au moins du personnel d'orientation à temps partiel.

Le rôle des conseillers et conseillères en orientation varie selon les écoles, en fonction des besoins des élèves, de la dotation en personnel et des priorités du conseil scolaire. Selon l'Association des conseillères et conseillers d'orientation scolaire de l'Ontario (s.d.), la mission d'un conseiller ou d'une conseillère en orientation est de soutenir le bien-être et l'épanouissement des élèves dans trois domaines :

- le développement personnel;
- le développement interpersonnel; et
- le développement de carrière.

Dans de nombreuses politiques d'éducation de l'Ontario, on définit le rôle du personnel en orientation comme étant d'aider les élèves à planifier les transitions et à établir leur programme scolaire. Par exemple, le programme de 2013 sur la planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario, *Tracer son itinéraire vers la réussite*, stipule que « les conseillères et conseillers en orientation jouent un rôle stratégique dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce programme... » (Ontario, 2013a, p. 4). Les conseillers et conseillères en orientation jouent également un rôle clé dans le programme de la Majeure Haute Spécialisation (Ontario, 2016), l'éducation coopérative et d'autres formes d'apprentissage par l'expérience (Ontario, 2000, p. 48).

Cependant, les conseillers et conseillères en orientation ont des responsabilités au-delà de celle d'aider les élèves à établir leur cheminement de carrière. Dans le document de 2010 sur la discipline progressive, *Bienveillance et sécurité dans les écoles de l'Ontario* (Ontario, 2010, p. 64), les membres du personnel d'orientation sont considérés comme des membres clés de l'équipe de soutien scolaire. Selon le document de 2013 sur la santé mentale et le mieux-être, intitulé *Vers un juste équilibre* (Ontario, 2013b, p. 104-106), on s'attend aussi à ce qu'ils interviennent en ce qui touche les problèmes de santé mentale des élèves.

Faits saillants:

- 20 % des écoles élémentaires et 26 % des écoles secondaires indiquent que le counseling individuel auprès d'élèves ayant des besoins en santé mentale est la tâche la plus onéreuse en temps de leur conseiller ou conseillère en orientation.
- Parmi les écoles secondaires ayant des conseillers ou conseillères en orientation, le ratio moyen élèves-conseillers ou conseillères en orientation est de 396 : 1. Dans 10 % des écoles, cette moyenne grimpe à 826 : 1.
- 31 % des écoles élémentaires de la région du Grand Toronto (RGT) ont des conseillers ou conseillères en orientation, une proportion trois fois plus élevée que dans toute autre région de la province.

« Les besoins en santé mentale augmentent à un rythme alarmant et nous n'avons pas accès aux services professionnels pour vraiment aider ces élèves. »
– École secondaire, Kawartha Pine Ridge DSB »

Besoins des élèves en santé mentale : un défi pour le personnel en orientation

En 2018, de nombreux directeurs et directrices d'école secondaire soulignent que les besoins en santé mentale de leurs élèves représentent un énorme défi pour les conseillers et conseillères en orientation.

Cette année, les écoles ont été invitées à classer les rôles suivants de leurs conseillers et conseillères en orientation selon le temps qu'ils requièrent :

- Fournir du counseling individuel aux élèves ayant des besoins en santé mentale.
- Soutenir la planification du parcours scolaire (p. ex. Portfolio de cheminement, Plan d'itinéraire d'études, choix de cours avec les élèves, demandes d'admission aux institutions postsecondaires).
- Collaborer avec le personnel enseignant, professionnel et paraprofessionnel (p. ex. travailleurs sociaux et travailleuses sociales, psychologues, travailleurs et travailleuses auprès des enfants et des jeunes).
- Faire des interventions liées au comportement (p. ex. perturbations en classe, intimidation).
- Faciliter les occasions d'apprentissage par l'expérience (p. ex. éducation coopérative, stages, double reconnaissance de crédit) (écoles secondaires seulement).
- Coordonner les modifications de programme pour les élèves en difficulté (écoles secondaires seulement)

« **Même si nous avons un travailleur social, les besoins sont si grands que notre conseiller en orientation assume souvent ce rôle.**

– École secondaire, Wellington Catholic DSB »

Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des écoles indiquent que leurs conseillers et conseillères en orientation consacrent le plus de temps à aider les élèves à planifier leurs parcours et transitions scolaires. Cependant, l'appui aux élèves ayant des besoins en santé mentale vient au deuxième rang. Vingt-six pour cent des écoles secondaires et 20 % des écoles élémentaires indiquent que le counseling individuel auprès d'élèves ayant des besoins en santé mentale est la tâche qui exige le plus de temps de leur conseiller ou conseillère en orientation (voir la figure 1.1).

Ces résultats concordent avec les données de 2016, où 25 % des écoles secondaires ont indiqué que l'appui aux élèves aux prises avec des problèmes de santé mentale était la tâche qui accaparait le plus le temps du personnel en orientation (People for Education, 2016, p.12).

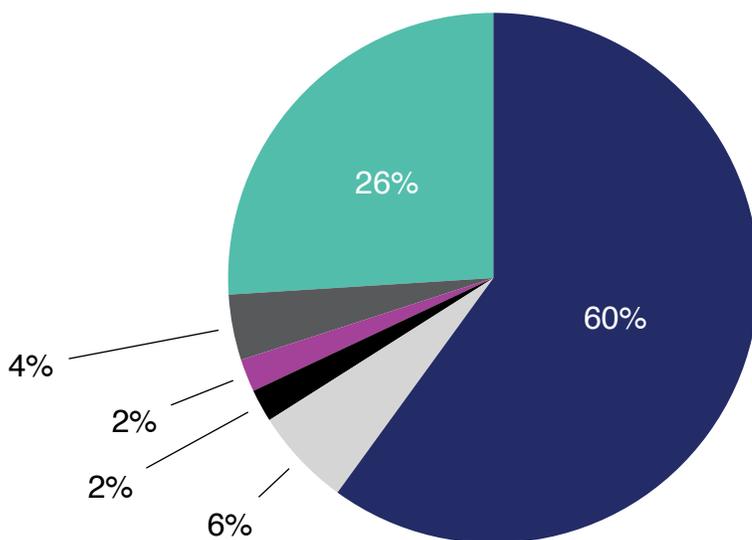
« **Nous avons un soutien très limité à l'élémentaire. Plusieurs des rôles énumérés [dans la question du sondage] ci-dessus incombent à l'administration scolaire.**

– École élémentaire, Simcoe Muskoka Catholic DSB »

En 2017, People for Education a signalé que 40 % des écoles secondaires avaient régulièrement accès à un psychologue¹ (People for Education, 2017, p.6). La même année, la moitié des directeurs et directrices d'école secondaire ont déclaré qu'ils n'avaient pas suffisamment accès à des psychologues pour soutenir adéquatement les élèves. Lorsque les ressources telles que les psychologues et les travailleurs sociaux et travailleuses sociales sont limitées, le rôle des conseillers et conseillères en orientation peut être élargi pour combler les lacunes.

Figure 1.1 : Tâche la plus onéreuse en temps pour le personnel en orientation dans les écoles secondaires

- Soutenir la planification du parcours scolaire
- Collaborer avec le personnel enseignant, professionnel et paraprofessionnel
- Faciliter les occasions d'apprentissage par l'expérience
- Coordonner les adaptations pour les élèves en difficulté
- Faire des interventions liées au comportement
- Fournir du counseling individuel aux élèves ayant des besoins en santé mentale



Les montants par élève fixés par la formule de financement limitent les ressources pour le personnel en orientation

Les conseils scolaires reçoivent du financement pour les conseillers et conseillères en orientation dans les écoles secondaires à raison d'un enseignant ou d'une enseignante à temps plein pour 385 élèves (Ontario 2017, p. 28-31). Ce ratio se reflète dans les résultats de cette année : parmi les écoles secondaires ayant du personnel en orientation, le ratio moyen élèves-conseillers ou conseillères en orientation est de 396 : 1. Cependant, dans 10 % des écoles secondaires, cette moyenne grimpe à 826 : 1.

¹ Dans ce document, le terme « psychologue » inclut les psychologues agréés et les associés ou associées en psychologie agréés, ainsi que les fournisseurs de services de psychologie non enregistrés qui exercent sous supervision dans les écoles.

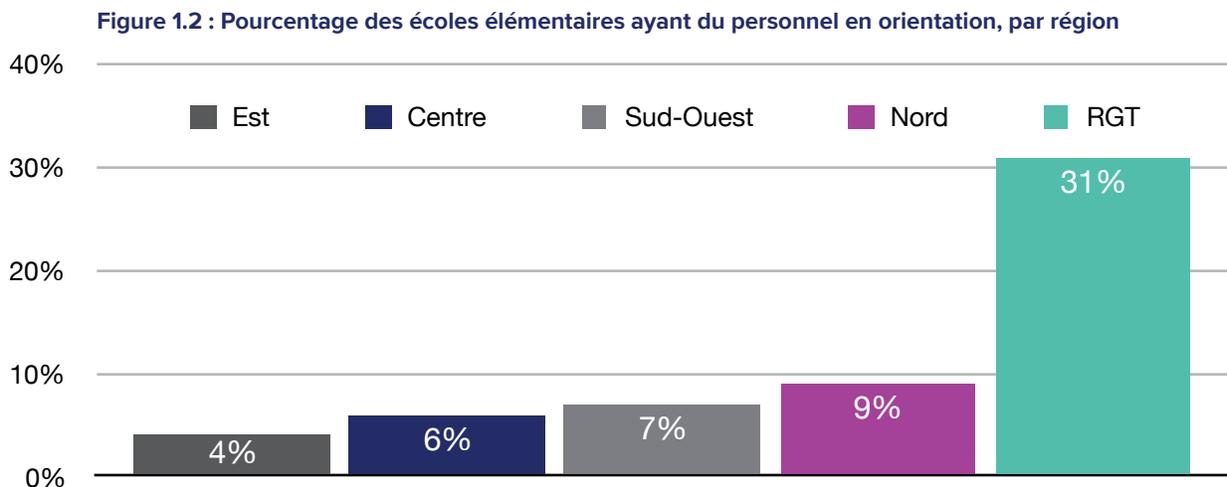
Dans les écoles élémentaires, où les conseillers et conseillères en orientation sont chargés de « conseiller surtout les élèves de 7^e et de 8^e année » (Ontario, 2017, p. 26), les conseils scolaires reçoivent du financement à raison d'un conseiller ou d'une conseillère en orientation à temps plein pour 5 000 élèves.

En 2018, seulement 14 % des écoles élémentaires ont des conseillers ou conseillères en orientation, la majorité à temps partiel. Dans les écoles élémentaires qui comprennent les 7^e et 8^e années, où les élèves se préparent à faire la transition vers le secondaire, seulement 20 % ont des conseillers ou conseillères en orientation, la majorité à temps partiel. Parmi les écoles élémentaires qui ont un conseiller ou une conseillère en orientation, cette personne est à l'horaire en moyenne 1,5 jour par semaine. Les directeurs et directrices d'école font remarquer que la dotation actuelle est insuffisante.

Récemment, l'Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario (OSTA-AECO) a publié, en prévision des élections provinciales de 2018, un « programme électoral pour les élèves » assorti de recommandations en matière de politique éducative. Ces recommandations ont été élaborées à la lumière du *Sondage auprès des élèves* mené par l'OSTA-AECO en novembre 2017. L'OSTA-AECO a suggéré que le ratio élèves-conseillers ou conseillères en orientation pour les écoles élémentaires corresponde au ratio pour les écoles secondaires et que le ratio élèves-conseillers ou conseillères en orientation soit réduit aux deux paliers (OSTA-AECO, 2018, p. 5).

Disparités régionales

Étant donné que le financement pour le personnel en orientation repose sur le nombre d'élèves, l'accès aux conseillers et conseillères en orientation dans les écoles élémentaires varie considérablement à travers la province. Dans la région du Grand Toronto (RGT), 31 % des écoles élémentaires ont du personnel en orientation, comparativement à une moyenne de 6 % dans le reste de la province (voir la figure 1.2).



Recommandations

Nous recommandons que la province prenne les mesures suivantes :

- Évaluer l'éventail des politiques éducatives actuelles qui peuvent toucher les conseillers et conseillères en orientation afin de rationaliser les programmes d'orientation de l'Ontario et de mieux harmoniser les politiques.
- Clarifier le rôle des conseillers et conseillères en orientation tant dans les écoles élémentaires que secondaires de façon à tenir compte à la fois de l'ampleur de leurs responsabilités et de leur rareté relative dans les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario.
- Modifier la formule de financement afin que le financement par élève pour le personnel en orientation soit accordé aux élèves de 7^e et de 8^e année au même taux que celui des élèves du secondaire.
- Étudier des moyens rentables d'offrir davantage de ressources en orientation dans les petites villes et les régions rurales où elles font actuellement défaut, comparativement aux régions urbaines et aux banlieues.

References

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2000). Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience : lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2010). Bienveillance et sécurité dans les écoles de l'Ontario : la discipline progressive à l'appui des élèves ayant des besoins particuliers, de la maternelle à la 12^e année. Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013a). Tracer son itinéraire vers la réussite : programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013b). Vers un juste équilibre : Guide du personnel scolaire pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2016). Majeure Haute Spécialisation : Guide de politique et de mise en œuvre. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2017) Financement de l'éducation : Document technique 2017-2018, automne 2017. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Association des conseillères et des conseillers d'orientation scolaire de l'Ontario. (s.d.). *The Role of the Guidance Teacher-Counsellor*. Hillsburgh, ON : Association des conseillères et des conseillers d'orientation scolaire de l'Ontario.

Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario. (2018). *A Turning Point for Education: The Student Platform*. Toronto (Ontario) : Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario.

People for Education. (2016). L'influence de la géographie sur la réussite scolaire : des solutions pour améliorer les résultats. Rapport annuel de People for Education sur les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario 2016. Toronto, ON : People for Education.

People for Education. (2017). Des priorités concurrentes : rapport annuel de People for Education sur les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario 2017. Toronto, ON : People for Education.